

28 fév 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 28 février 2003](#)

Achat d'un moteur de réserve pour les avions Embraer

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la conclusion d'un contrat relatif à l'acquisition d'un moteur de réserve pour les avions Embraer, utilisés au sein de la composante aérienne.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la conclusion d'un contrat relatif à l'acquisition d'un moteur de réserve pour les avions Embraer, utilisés au sein de la composante aérienne.

Ce contrat, conclu selon la procédure négociée sans publication a été passé avec la firme Rolls-Royce. Cet achat devrait permettre de réduire les immobilisations pour cause de maintenance des quatre avions Embraer dont dispose la Défense nationale. Ces avions sont notamment utilisés pour les vols VIP avec des membres de la famille royale ou du gouvernement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe